

N° 12  
Avril  
2021

# Construction de logements en Hauts-de-France

## Résultats chiffrés à fin février 2021

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

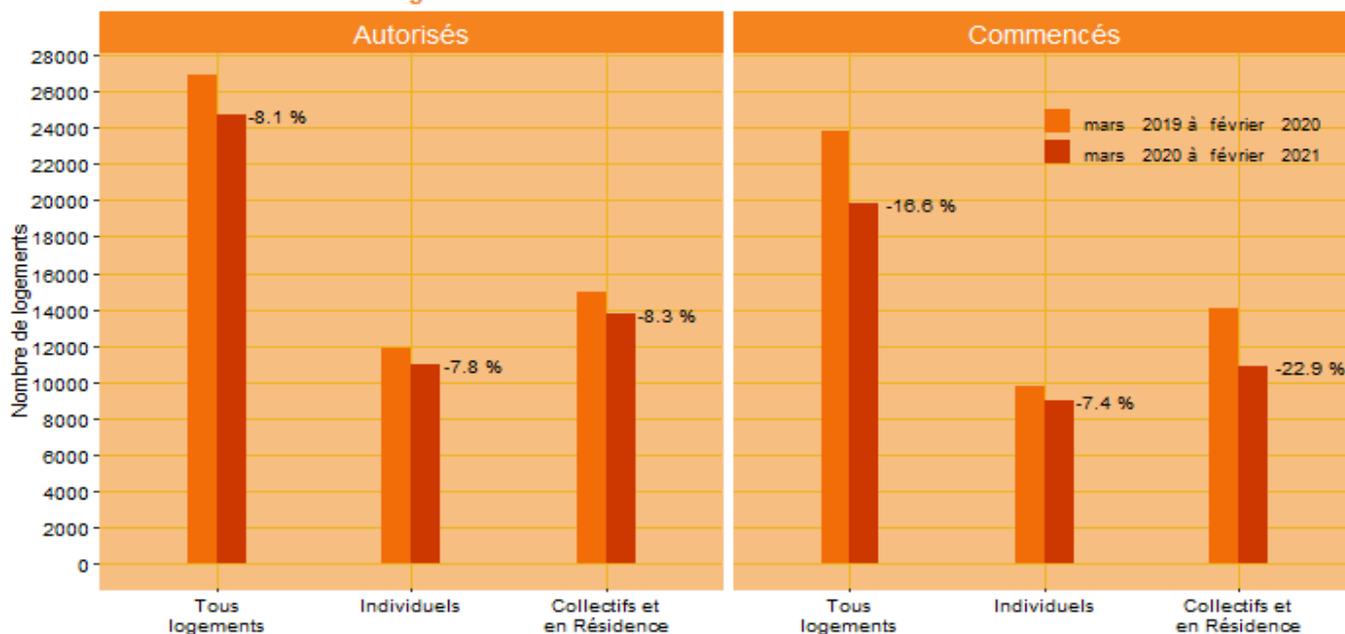
		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		mars 2020 à février 2021	variation <sup>(1)</sup> en %	mars 2020 à février 2021	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>24 690</b>	<b>-8,1</b>	<b>19 867</b>	<b>-16,6</b>
	individuels purs	6 480	-11,2	5 654	-12,2
	individuels groupés	4 495	-2,6	3 362	1,8
	collectifs et en résidence	13 715	-8,3	10 851	-22,9
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 050</b>	<b>-19,0</b>	<b>845</b>	<b>-27,9</b>
	individuels purs	443	-23,2	402	-19,8
	individuels groupés	91	-43,5	130	-5,8
	collectifs et en résidence	516	-7,5	313	-41,3
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>13 170</b>	<b>3,3</b>	<b>9 333</b>	<b>-26,3</b>
	individuels purs	2 440	2,3	1 974	-8,6
	individuels groupés	2 151	9,5	1 384	-9,5
	collectifs et en résidence	8 579	2,1	5 975	-33,5
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 402</b>	<b>-5,3</b>	<b>2 677</b>	<b>0,5</b>
	individuels purs	892	-18,1	786	-18,5
	individuels groupés	1 010	85,0	549	34,2
	collectifs et en résidence	1 500	-23,4	1 342	4,0
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 193</b>	<b>-19,4</b>	<b>4 952</b>	<b>3,7</b>
	individuels purs	1 965	-20,3	1 867	-12,7
	individuels groupés	1 043	-31,4	1 000	6,7
	collectifs et en résidence	2 185	-11,0	2 085	22,7
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 875</b>	<b>-32,6</b>	<b>2 060</b>	<b>-18,5</b>
	individuels purs	740	-5,0	625	-7,1
	individuels groupés	200	-52,6	299	3,1
	collectifs et en résidence	935	-40,9	1 136	-27,4
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>376 988</b>	<b>-17,4</b>	<b>351 866</b>	<b>-9,5</b>
	individuels purs	123 086	-9,5	108 024	-10,5
	individuels groupés	41 280	-15,1	35 394	-9,8
	collectifs et en résidence	212 622	-21,8	208 448	-8,9

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin février 2021

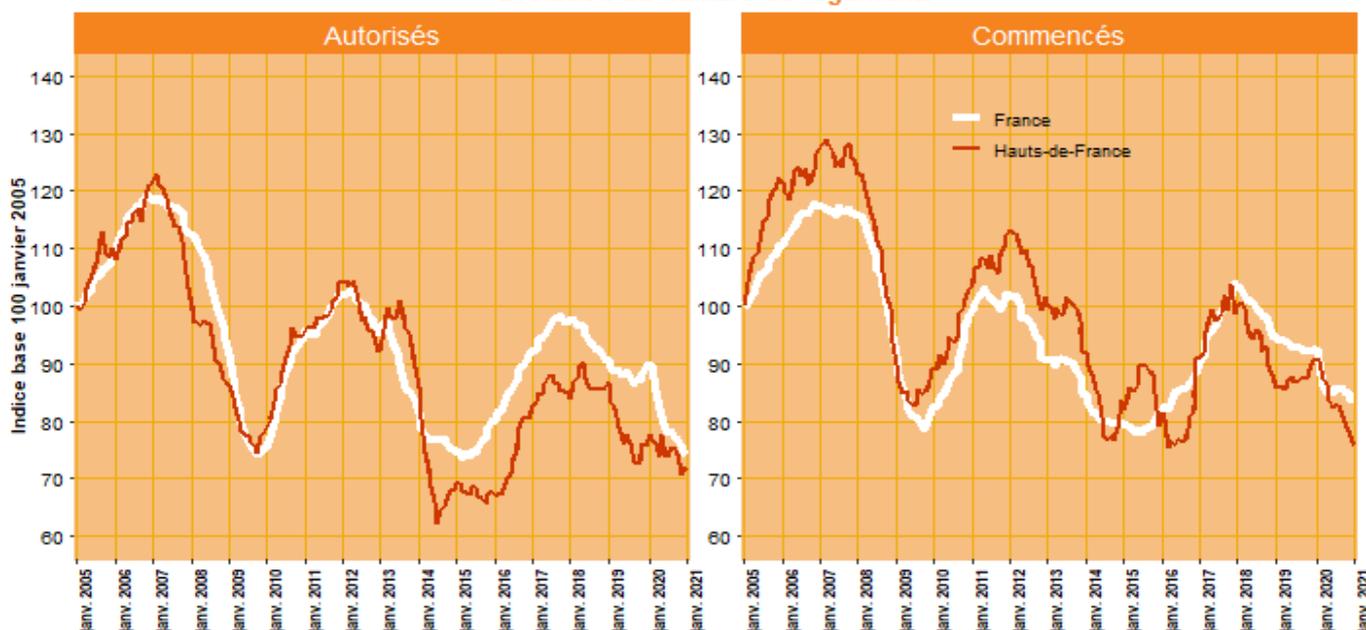
(1) (mars 2020 à février 2021) / (mars 2019 à février 2020)



## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France



## Evolution du nombre de logements



Source : DREAL Hauts-de-France, [Sit@del2](http://sit@del2), estimations en date réelle à fin février 2021

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Données et Études Statistiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SDES](http://site.du.sdes).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395